

Evaluer et valoriser l'impact social dans le secteur social et médico-social : méthodes et enjeux

Objectifs pédagogiques

Comprendre le contexte actuel du secteur social et médico-social : Identifier les enjeux liés à l'évaluation dans le secteur

S'approprier les notions d'utilité sociale et d'impact social : Saisir les différences, les implications politiques, les risques et limites associés à ces notions.

Acquérir une méthode pour initier une démarche d'évaluation : Disposer d'éléments de diagnostic pour faire un choix éclairé sur la méthode à utiliser.

Visualiser des exemples concrets : Découvrir différentes méthodes d'évaluation répondant aux objectifs stratégiques de l'association.

Programme

1. Introduction et présentation du contexte de l'évaluation pour les associations du secteur social et médico-social :
 - Accueil, présentation des objectifs.
 - Contexte actuel des associations (Multiplication des appels à projet, injonction à l'évaluation, attentes des financeurs....)
2. Appropriation des notions d'utilité sociale et d'impact social :
 - Définitions et distinctions.
 - Implications politiques, risques et limites.
3. Méthodologie pour initier une démarche d'évaluation :
 - Présentation d'une méthode d'évaluation.
 - Élaboration d'un diagnostic pour choisir la méthode adaptée.
4. Exemples de méthodes d'évaluation adaptées :
 - Présentation de différentes méthodes d'évaluation.
 - Études de cas concrets.
5. Conclusion et évaluation de la formation :
 - Synthèse des acquis.
 - Recueil des impressions des participants.

Public concerné et prérequis pédagogiques

PROGRAMME DE FORMATION

Binômes Président-Directeur, Administrateurs, Directeurs, Responsables projet

Aucun pré-requis pour cette formation

Pour toute demande d'adaptation liée à une situation de handicap, le service formation de l'Uriopss reste à votre disposition

Durée, effectifs

1 jour(s) - 7 heures

12 stagiaires (capacité maximum)

Intervenant.e(s)

Salomé LENGLET, Chargée de développement à l'Uriopss Hauts-de-France

- Présentation détaillée des intervenants accessible via notre site : www.uriopss-hdf.fr/formation

Moyens pédagogiques et techniques – Matériel nécessaire

Alternance d'apports didactiques, d'échanges collectifs et d'exercices pratiques en sous-groupe et en individuel.

La formation s'appuie sur les exemples d'accompagnements réalisés par la formatrice ainsi que sur l'expérience des participants.

Support PPT transmis aux participants avant la formation

Aucun matériel particulier n'est nécessaire pour suivre cette formation

Modalités d'évaluation des acquis

Évaluation des acquis en cours de formation

En cours ou fin de session, un quizz avec retours et/ou cas pratique pour autoévaluer les atteintes des objectifs pédagogiques par chacun des stagiaires

Sanction visée

Remise d'une attestation de fin de formation

RAPPEL

Pour valider leur formation et obtenir un certificat de réalisation, les stagiaires doivent avoir :

- attesté de leur présence (émargement)
- réalisé les exercices préconisés par le formateur

PROGRAMME DE FORMATION

- réalisé l'évaluation des acquis de leurs connaissances
- complété la fiche individuelle d'évaluation de la formation

Délais moyens pour accéder à la formation

- Les formations en Inter font l'objet d'une programmation accessible [via le catalogue en ligne](#).
- Les formations en Intra sont programmées en tenant compte des disponibilités des apprenants et des intervenants.

Accessibilité aux personnes en situation de handicap



Les stagiaires en situation de handicap sont invités à préciser leur besoin en amont de la formation afin d'échanger sur les éventuelles adaptations nécessaires en fonction de leur handicap.

Référente Handicap pour l'organisme de formation Uriopss HdF :

Martine BABELA : m.babela@uriopss-hdf.fr

Les locaux de l'Uriopss, à Boves et à Lille, sont accessibles pour les personnes à mobilité réduite. Le cas échéant, l'Uriopss s'appuie sur un réseau de partenaires pour répondre aux besoins exprimés, ou orienter si besoin vers les dispositifs ou acteurs spécialisés.

Registre public d'accessibilité téléchargeable depuis notre site Internet : www.uriopss-hdf.fr/formation

Tarif

Nos tarifs sont nets de taxes, car l'Uriopss n'est pas assujettie à la TVA (art. 261.7-1°b du CGI).